

Envoyé en préfecture le 22/12/2023


Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-213500994-20231218-DCM_18122023_09-DE

Bordereau de signat

DCM_18122023_09

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	20/12/2023	Action : Visa
Jacky Lechable, Maire	20/12/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Jacky LECHABLE</u> (Président , SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA STATION D'EPURATION DE MONTGAZON) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 24 sept. 2021 à 14:13 au 24 sept. 2024 à 14:13.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	22/12/2023	Action : Fin de circuit

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

République Française**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron****Conseil municipal****Séance du lundi 18 décembre 2023****Extrait du registre des délibérations**

Le lundi 18 décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX,

Absents(tes) excusée(s) : Michel MERCIER (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Kevin DOFAL, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, (pouvoir à Sandrine LELIÈVRE), Viviane SAINT-DENIS.

Monsieur Christophe LAINÉ est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-18/12-09 RH/Pôle administration/Création d'un emploi permanent à temps complet /Cadre d'emploi des adjoints administratifs/ Poste d'agent d'accueil

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Dans le cadre de la restructuration du Pôle administration, il est proposé au Conseil municipal de créer un poste permanent d'Agent d'accueil à temps complet.

Ce poste serait créé dans le cadre d'emploi des « Adjoints administratifs territoriaux » à savoir aux grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de seconde classe, ou adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Les missions principales de ce poste seraient :

- Accueil physique et téléphonique de la mairie
- Réception et gestion des mails de la collectivité sur l'adresse : accueil@domloup.fr
- Réception et expédition des courriers
- Gestion de l'affichage réglementaire et autre
- Gestion des différentes formalités administratives liées à l'accueil
- Recensement militaire
- Gestion de la remise des clés aux particuliers ou aux services
- Réservation des salles communales auprès des particuliers
- Réalisation de copies et gestion des copieurs de la mairie

- Gestion des besoins en fournitures administratives pour l'ensemble des services
- Gestion des actes d'état-civil en cas d'absence de la responsable

Il est proposé de créer ce poste au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** la création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie C, d'agent d'accueil au sein du Pôle administration, dans le cadre d'emploi des « Adjoints administratifs territoriaux » aux grades d'adjoint administratif, d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, ou d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- ✓ **Accepte** la création de cet emploi à compter du 1er janvier 2024.
- ✓ **Modifie** le tableau des effectifs de la façon suivante :

	Création de poste
Filière administrative	1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux

- ✓ **Décide** d'inscrire au budget les crédits correspondants
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE